

Examen de brevet professionnel		Module de l'arboriculture
OF 04	Récolte, conservation et commercialisation	
Conditions préalables	Le module est ouvert à toute personne bénéficiant d'un niveau de compétence équivalent au CFC d'arboriculteur et disposant d'une expérience pratique suffisante dans la branche ou le secteur visé.	
Compétences	<ol style="list-style-type: none"> 1. Planifier la récolte des cultures fruitières et de baies, de l'accompagner de façon optimale en ce qui concerne la qualité des fruits et les processus et d'interpréter le résultat de la récolte. 2. Maîtriser les étapes de planification de la récolte jusqu'à la vente. 3. exploiter des systèmes de conservation destinés aux exploitations professionnelles et de vente directe. 4. Positionner de façon optimale sur le marché les produits qu'ils ont récoltés et transformés et négocier les prix de façon professionnelle. 	
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Planification de récolte - Tests pré-récolte - Instruction de la main d'œuvre et suivie de la qualité du travail. - Optimisation des performances de récolte - Logistique - Gestion de qualité, de la récolte à la vente en tenant compte des cahiers des charges - Systèmes d'AQ et labels - Méthodes de stockage pour l'exploitation professionnelle et de vente directe - Stockage spécifique aux variétés avec divers systèmes de conservation - Analyse de marché et positionnement dans la filière fruitière - Acquisition des informations (économie fruitière, marché, import, export, etc.) - Canaux de commercialisation pour les fruits et les produits de fruits - Valeur ajoutée pour les fruits et les produits transformés. - Formation des prix et négociations 	
Durée	Environ 30 h de temps d'enseignement Environ 30 h de temps d'apprentissage supplémentaire	
Evaluation	Un examen de module écrit a lieu à la fin du cours. Durée de l'examen : 45 min	
Reconnaissance	Le module est capitalisable pour l'obtention du brevet et de la maîtrise dans le champ professionnel de l'agriculture selon la liste des modules.	
Prestataires	Centres de formation, de vulgarisation et de séminaires agricoles, stations et offices cantonales d'arboriculture et de cultures spéciales (petits fruits)	
Validité	6 ans après l'évaluation du module	
Nombre de points	2 points	
Remarques		

Objectifs de formation détaillés		
Le (la) candidat(e) est capable de ...		Niveau C*
1.1	... interpréter les exigences qualitatives à l'égard des fruits et de les mettre en œuvre lors de la récolte.	C3
1.2	... relever la date de récolte des principales espèces fruitières à l'aide de méthodes adaptées.	C3
1.3	... planifier la récolte de fruits de toutes espèces et les moyens auxiliaires nécessaires et éventuellement les corriger.	C3
1.4	... d'instruire les collaborateurs, de surveiller la qualité de leur travail, de définir et mettre en œuvre des mesures d'amélioration.	C3
1.5	... recenser les résultats de récolte, les comparer et les interpréter.	C5
2.1	... D'analyser, d'optimiser, de planifier et de gérer la logistique de récolte sur une exploitation fruitière et de baies.	C5
3.1	... Distinguer divers systèmes de stockage et identifier leurs utilisations, avantages et inconvénients.	C2
3.2	... choisir un système de conservation adéquat à la propre exploitation et l'exploiter.	C3
3.3	... identifier les conditions de conservation optimales pour divers fruits et gérer les installations d'entreposage en conséquence.	C3
4.1	... calculer le potentiel commercial de divers espèces et produits de fruits et d'adapter la production à ces conditions selon la situation.	C5
4.2	... découvrir et activer de nouveaux canaux de commercialisation.	C3
4.3	... négocier des prix avec des acquéreurs de façon professionnelle et ciblée.	C3

* Niveau de connaissance selon Bloom